



Trophée Départemental Jeunes 06



REGLEMENT

Valable à partir de la saison 2014/2015

Article 1 :

- 1.1 BAD'06 organise un circuit de Trophées Départementaux Jeunes (TDJ). Ces compétitions s'adressent aux catégories d'âges suivantes : **Poussin, Benjamin, Minime** sur des étapes de simples et des étapes de doubles et mixtes.
- 1.2 Ce circuit comprend si possible 8 étapes.
Le Championnat Départemental Jeunes est dissocié du circuit des TDJ.
- 1.3 Chaque étape sera effectuée sur 1 jour.
En fonction des horaires de disponibilité des gymnases il est possible qu'un TDJ ne s'adresse qu'à une ou deux catégories d'âge.
- 1.4 En application des consignes fédérales, les tableaux poussins se joueront sur des terrains adaptés, à savoir sans les couloirs du fond et avec un filet à 1,40 mètre de hauteur.
- 1.5 Les étapes ont lieu dans des gymnases d'au moins 4 terrains.
- 1.6 Ces compétitions, dont chaque autorisation est demandée à la Commission Régionale d'Autorisation des Compétitions (CRAT) via POONA, seront ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés FFBaD dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var.
- 1.7 Les demandes d'autorisation et d'homologation de ces Trophées Départementaux Jeunes sont à la charge de BAD'06.

Article 2 :

- 2.1 BAD'06 fait appel à un Juge Arbitre pour établir les tableaux, officier pendant la compétition et transmettre les résultats à la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA – *pour homologation de la compétition*) dans un délai de 5 jours, accompagnés du rapport de juge arbitre signé.
Le rapport et les résultats devront être adressés en copie à la CDJ 06 afin que celle-ci mette à jour le classement général du circuit des Trophées Départementaux Jeunes 06 à l'issue de l'étape.
- 2.2 Le club accueillant la compétition se doit de respecter le cahier des charges imposé par le BAD'06. (voir annexe 1)
- 2.3 Les éventuels frais annexes engendrés par la manifestation (location salle, ...) sont à la charge du club accueillant la compétition sauf exception validée préalablement par le Comité Directeur de BAD'06.
- 2.4 Les matchs sont joués avec des volants en plumes de classement standard (voir la liste officielle des volants classés FFBa pour la saison concernée sur le site internet de la FFBaD) et ils sont à la charge des participants.

Comité Départemental de Badminton des Alpes-Maritimes

Article 3 :

- 3.1 Sur les inscriptions, le club accueillant la compétition se verra reverser un forfait quelque soit le nombre d'inscrits s'il respecte le cahier des charges des TDJ (voir Annexe 1). Le forfait est défini chaque saison par le Comité Directeur de BAD'06.
- 3.2 BAD'06 se charge de fournir les récompenses (Vainqueur et Finaliste) pour chaque tableau et chaque catégorie d'âge sur l'ensemble du circuit.
- 3.3 Les récompenses seront remises à l'issue de chaque étape.
- 3.4 Le montant de l'inscription est de **10 euros** par joueur à régler à BAD'06 avant la compétition. Pour chaque étape, il est demandé un paiement unique par club (*Chèque ou Virement Bancaire*).
- 3.5 A défaut de paiement sur une étape, le club ne pourra pas inscrire ses joueurs à la compétition suivante tant que le paiement n'aura pas été effectué. De plus, une majoration de 10€ par semaine de retard sera demandée par le BAD'06 (toute semaine commencée étant due).
- 3.6 Seule la non-présentation d'un joueur à la compétition avec une raison valable (*forfait involontaire : certificat médical ou à l'appréciation du Juge-Arbitre*) donnera lieu au remboursement des frais d'inscription.
- 3.7 Lors du circuit des Trophées Départementaux Jeunes, BAD'06 appliquera la procédure de gestion des forfaits édictée par la Commission Nationale d'Arbitrage de la FFBaD.

Article 4 :

- 4.1 Les inscriptions sont à adresser à la CDJ 06 par les moyens indiqués sur les invitations, **au plus tard le mardi de la semaine précédent la compétition (soit J-11 ou J-12 selon le jour du TDJ)**. Aucune demande par téléphone ne sera retenue sans confirmation par email.
- 4.2 L'heure de convocation sera au plus tôt à 7h30 (**début des matchs au plus tôt à 8h30**).
- 4.3 Les inscriptions pourront être limitées selon le nombre de terrains disponibles. La priorité étant établie suivant les catégories (poussin, puis benjamin puis minime) et ensuite suivant la date de réception par email des inscriptions.
- 4.4 Seules seront prises en compte les inscriptions émanant de clubs, aucune inscription à titre personnel ne sera acceptée.

Article 5 :

- 5.1 Afin de permettre aux jeunes, quel que soit leur niveau, de jouer un maximum de matchs dans le respect du Règlement Général des Compétitions (rappel : *maximum de 8 matchs par jour par joueur*), si le nombre d'inscrits est supérieur à 12, les joueurs seront répartis entre 2 niveaux de jeu : le TOP A et le TOP B.
Cette répartition sera effectuée en fonction du Classement Permanent Par Points (CPPP) des joueurs puis en cas d'égalité en fonction du classement général du circuit des Trophées Départementaux Jeunes 06.
- 5.2 Le Vainqueur et le Finaliste d'un tableau TOP B seront inscrits sur le TDJ suivant (*dans la même discipline*) sur le tableau TOP A.
- 5.3 La compétition se déroulera si possible en poule.

Comité Départemental de Badminton des Alpes-Maritimes

- 5.4** En cas de phase préliminaire par poule, si possible les deux premiers de chaque poule se retrouveront dans un « tableau 1 » en élimination directe.
Les autres joueurs se retrouveront dans un « tableau 2 » en élimination directe, sauf si le nombre de joueurs est trop important au regard du nombre de terrains disponibles.
- 5.5** Pour toutes les étapes, les têtes de séries et les têtes de poules seront établies en fonction du Classement Permanent Par Points (CPPP) des joueurs puis en cas d'égalité en fonction du classement général du circuit des Trophées Départementaux Jeunes 06.
- 5.6** Si 2 joueurs seulement sont inscrits dans un tableau, celui-ci sera annulé.
- 5.7** Tout match joué sera pris en compte pour le Classement Permanent Par Points (CPPP) de la FFBaD et le classement général du circuit des Trophées Départementaux Jeunes 06.
- 5.8** Dans la mesure du possible un match pour la 3^{ème} place sera effectué.

Article 6 :

- 6.1** Pour l'ensemble du circuit, un classement général des TDJ 06 est établi par catégorie d'âge et par tableau. Il tient compte des résultats acquis sur chaque étape et il est mis à jour à l'issue de chacune d'elle.
- 6.2** Les résultats acquis par un joueur seront comptabilisés dans la catégorie dans laquelle il a joué.
- 6.3** Lors de chacun des TDJ, les points seront attribués de la manière suivante :

<u>Critères</u>	<u>Points attribués</u>	<u>Points attribués</u>
	<u>TopA</u>	<u>TopB</u>
Participation	2 pts	1 pt
Match gagné (hors WO)	2 pts	1 pt
Match gagné par WO	0 pts	0 pt
4 ^{ème}	2 pts	1 pt
3 ^{ème}	6 pts	3 pts
Finaliste (2 ^{ème})	10 pts	5 pts
Vainqueur (1 ^{er})	14 pts	7 pts

- 6.4** Au-delà de la présence d'arbitres fédéraux, les matchs pourront être arbitrés par des jeunes licenciés FFBaD ou des jeunes licenciés UNSS 06 sur présentation de leur carte de « Jeune Officiel badminton UNSS » et d'un justificatif d'identité avec photo (carte d'identité, carnet de correspondance...).
- 6.5** Pour les jeunes licenciés FFBaD, ils se verront octroyer un bonus de 1 point par match arbitré dans la limite de 6 points pour des matchs arbitrés en simple et également 6 points pour des matchs arbitrés en double ou en mixte.
- 6.6** A la fin de la dernière étape, le classement général du circuit des TDJ 06 permettra de récompenser les joueurs par tableau (simples, doubles et mixtes) et dans la catégorie d'âge où ils auront eu le plus de participation.
Ces récompenses finales seront donc remises lors du Championnat Départemental aux 2 premiers joueurs pour les tableaux de simples et aux 4 premiers joueurs pour les tableaux de doubles et mixtes.

Comité Départemental de Badminton des Alpes-Maritimes

- 6.7** Les joueurs participant dans plusieurs catégories ne pourront être récompensés que dans la catégorie où ils auront le plus participé. En cas d'égle participation dans deux catégories, leur catégorie sera privilégiée.
- 6.8** Dans le cadre du « Challenge Club », un classement est établi sur l'ensemble du circuit entre les clubs du 06. Il tient compte de la participation et des résultats acquis par tous les jeunes de chaque club.
- 6.9** A l'issue du Championnat Départemental, BAD'06 récompensera les 2 clubs arrivés en tête du « Challenge Club » sur l'ensemble de la saison sportive.

Article 7 :

- 7.1** BAD'06 se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.
- 7.2** L'inscription d'un joueur suppose l'acceptation totale du présent règlement par celui-ci et par son club.

Comité Départemental de Badminton des Alpes-Maritimes

Annexe 1 :

Cahier des Charges des clubs pour l'accueil d'une compétition départementale jeunes

Avant la compétition :

- Réserver par email la date auprès de la Commission Départementale Jeunes (CDJ 06) en mentionnant le nom et les coordonnées du correspondant club responsable de la compétition.
- S'assurer que la salle vous a bien été réservée par l'organisme gestionnaire.
- Communiquer à la CDJ 06 les renseignements concernant :
 - ➔ la salle : adresse exacte, numéro de téléphone, plan d'accès et/ou itinéraire simplifié.
 - ➔ les horaires d'ouverture du Gymnase,
 - ➔ le nom des personnes qui officieront à la Table de Marque
- Annoncer la compétition aux médias, notamment la Presse Quotidienne Régionale.

Rappel : la CDJ 06 se charge de recueillir les inscriptions, de nommer le Juge Arbitre et d'envoyer les convocations.

Le jour de la compétition :

- Mettre en place si possible un fléchage pour simplifier l'accès à la salle.
- Avoir un ordinateur équipé du logiciel Bad+ dernière version (téléchargeable à l'adresse <http://www.ffbad.fr> (rubrique CompétitionsArbitrage/Tournois) avec une imprimante.
- Avoir si possible à disposition une sonorisation avec un micro.

(BAD'06 pourra mettre à disposition du club, son matériel - SONO, Imprimante, micro-ordinateur - sur demande)

- Assurer la tenue de la table de marque (**sinon prévenir à l'avance la CDJ 06 qui s'en occupera**).
- Fournir les feuilles de match et disposer de plaquettes rigides et d'un crayon pour chaque terrain.
- Prévoir un affichage pour le numéro de match en cours.
- Avoir à disposition du matériel de premier secours.
- Indiquer clairement les toilettes et vestiaires hommes et femmes.
- Numérotter les terrains.
- Mettre à disposition des serpillières sèches pour les terrains ainsi que des bacs pour les volants usagés.
- Proposer à la vente des boîtes de volants classés FFBad de catégorie « classement standard ».
- Assurer la tenue d'une buvette à prix corrects si cela est permis dans la salle.

Après la compétition :

- Faire parvenir le fichier Bad+ de la compétition à la CDJ 06 dans les 5 jours suivant la compétition par email à jeunes@bad06.com
- Informer par email la CDJ 06 des communications médias qui ont eu lieu et envoyer en copie pdf les coupures presses parues.